

16 mar 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 16 mars 2007

Statut des agents du SPF Finances et du Service des pensions du secteur public

Adaptation des règlements organiques du SPF Finances et du Service des pensions du secteur public -
Deuxième lecture

Adaptation des règlements organiques du SPF Finances et du Service des pensions du secteur public -
Deuxième lecture

Sur proposition de MM. Didier Reynders, ministre des Finances, et Bruno Tobback, ministre des Pensions, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal portant diverses dispositions visant à l'exécution de l'arrêté royal du 4 août 2004 relatif à la carrière du niveau A des agents de l'Etat et portant certaines modifications relatives à la carrière dans les niveaux B, C et D. Le projet a été accepté par les quatre organisations syndicales représentatives lors des négociations en comité de secteur II - Finances. Le projet clôture l'adaptation des textes réglementaires suite au protocole d'accord du 27 juillet 2005. Il vise essentiellement à adapter aux nouvelles terminologies et dispositions les règlements organiques du SPF Finances et du Service des pensions du secteur public. Ces adaptations permettront, entre autres, de procéder à plusieurs centaines de promotions dans le niveau A.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier
ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce
extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>